

ABONNEMENT

Saumur	
Un an	25 fr.
Six mois	13
Trois mois	7
Poste	
Un an	30 fr.
Six mois	16
Trois mois	8

On s'abonne

A SAUMUR
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste
et chez tous les libraires

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire
L'abonnement doit être payé d'avance

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers

PARAISANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

Bureaux : 4, place du Marché-Noir

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie

INSERTIONS

Annonces, la ligne 20
Réclames, — 30
Faits divers, — 75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication
des insertions reçues et même payées,
sauf restitution dans ce dernier cas ;
Et du droit de modifier la rédaction
des annonces.

Les articles communiqués doi-
vent être remis au bureau du
journal la veille de la reproduc-
tion, avant midi.
Les manuscrits déposés ne
sont pas rendus.

On s'abonne

A PARIS
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse

SAUMUR, 27 JANVIER

L'impôt sur les propriétés bâties

L'administration des finances met actuellement en recouvrement les rôles des contributions directes de 1891, dans lesquels l'impôt foncier sur les *immeubles bâtis* est, pour la première fois, appliqué d'après les nouvelles règles établies par l'article 5 de la loi du 8 août 1890.

A cette occasion, il ne paraît pas inutile de rappeler que cette loi a eu pour objet de faire la péréquation de l'impôt foncier entre les différentes propriétés bâties, et que cette péréquation a été exécutée d'après un taux ou un tarif uniforme fixé par la loi même en principal, à 3 20 pour 100 (3 francs 20 centimes pour 100 francs) du *revenu net* des mêmes propriétés.

Ce *revenu net* a été établi lui-même d'après la valeur locative des immeubles telle qu'elle a été déterminée, conformément à l'article 34 de la loi du 8 août 1885, sous déduction d'un *quart* pour les maisons, et d'un *tiers* pour les usines, en considération du dépérissement et des frais d'entretien et de réparations. Le chiffre auquel il a été fixé est mentionné dans le cadre de l'avertissement remis à chaque contribuable (ligne affectée aux propriétés bâties).

Le taux de 3 fr. 20 0/0 du *revenu net* ne représente que l'impôt en principal ; il doit être augmenté du produit des centimes additionnels généraux, départementaux et communaux, lesquels sont calculés d'après l'article 26 de la loi du 8 août 1890, sur le principal inscrit au rôle de 1890.

Le mouvement des valeurs locatives depuis la fixation des revenus cadastraux antérieurs, n'ayant pas été le même sur toutes les parties du territoire, il en résulte nécessairement que certaines propriétés seront cotées au-dessus, tandis que d'autres le seront au-dessous du chiffre qu'elles payaient jusqu'ici ; mais ces modifications en plus ou en moins sont, il est aisé de le comprendre, la conséquence forcée de l'application à tous les immeubles bâtis des règles de la justice distributive.

Les contribuables qui trouveraient exagéré le *revenu net* assigné à leurs propriétés, auront d'ailleurs, en 1891, un délai exceptionnel de *six mois* pour réclamer une diminution de ce *revenu net*, et, en 1892, un autre délai de *trois mois* pour présenter une réclamation du même genre contre leur *impôt* de cette dernière année. Ces délais courront du jour de la publication du rôle, dont la date est mentionnée en marge de l'avertissement (art. 7 de la loi du 8 août 1890).

INFORMATIONS

La Droite royaliste s'est réunie hier, sous la présidence de M. le comte de Maillé, vice-président.

Elle s'est occupée de l'interpellation de M. Baihaut. MM. le comte Lanjuinais, de Soland, Blachère, de Bernis, Le Cour, de Maillé, prennent successivement la parole.

La réunion s'est ensuite occupée des différentes questions à l'ordre du jour.

Aujourd'hui, au *Journal officiel*, paraissent les décrets convoquant à la date du 22 février les électeurs des circonscriptions suivantes, à l'effet d'élire leur député :

- 2^e circonscription d'Avranches (Nord),
- 1^{re} circonscription de Béthune (Pas-de-Calais),
- Orthez (Basses-Pyrénées),
- Prades (Pyrénées-Orientales),
- 2^e circonscription de Rouen (Seine-Inférieure),
- 3^e circonscription de Rouen (Seine-Inférieure),
- 1^{re} circonscription d'Epinal (Vosges).

Il vient de se passer à Gentilly un incident électoral assez piquant.

MM. Carnot, de Freycinet, Constans, Poubelle, Laurenceau, et même ce malheureux M. Roux, l'ancien directeur des affaires départementales, assassiné depuis plus d'un an, ont été élus, avant-hier, au scrutin de ballottage, conseillers municipaux de cette commune.

Les électeurs de Gentilly ont voulu, par ce vote extraordinaire, protester contre l'inscription sur les listes électorales de 2,000 pensionnaires de l'hospice de Bicêtre.

ALSACE-LORRAINE

On télégraphie de Metz qu'il vient d'être découvert dans un champ près de Thionville une grande caisse renfermant plusieurs uniformes français, une demi douzaine d'épées et plusieurs écrivains contenant des décorations françaises, entre autres trois croix de la Légion d'honneur.

A ces effets militaires étaient joints une petite cassette en ébène, remplie de papiers et de pièces de monnaie d'or et d'argent.

Une superbe petite montre de dame, ornée de rubis et de perles, au couvercle garni d'une miniature, portrait de femme sur émail, occupait un compartiment secret de cette cassette.

A quel officier français, tué sans doute pendant la dernière guerre, appartenait ces souvenirs ?

LE RÈGNE DE LA BUREAUCRATIE

La France, dit M. Deschanel dans le *Temps*, n'est pas une démocratie, c'est une bureaucratie.

Là où nous avons dix fonctionnaires, les Anglais en ont un ; les Allemands, les Autrichiens, les Belges, les Hollandais, les Italiens, quatre. Les services publics coûtent par habitant : en Suisse, 6 fr. 06 ; aux États-Unis, 8 fr. 08 ; en Angleterre, 10 fr. 33 ; en Hollande, 11 fr. 64 ; en Autriche, 14 fr. 03 ; en Belgique, 15 fr. 05 ; en Prusse, 15 fr. 07 ; en Italie, 19 fr. 75 ; en France, 24 fr. 07.

Ainsi la France est le *pays du monde où les services publics coûtent le plus cher*. Nous payons à l'État vingt-quatre francs par personne chaque année pour ces services, trois fois plus que les États-Unis, plus du double de l'Angleterre.

LA TUBERCULOSE

Le docteur Bertin et M. Picq ont expérimenté dimanche le traitement de la tuberculose, avec les docteurs Hérard, Rousseau et Filleau, sur un jeune phthisique auquel on a inoculé quinze grammes de sang de chèvre dans la masse des tissus musculaires de la cuisse.

Une seconde expérience a été faite en présence du docteur Filleau sur un de ses clients. La double opération s'est accomplie sans accident ni douleur, soit pour le patient, soit pour la chèvre ; aucune coagulation ne s'est produite aux environs de la piqûre.

La méthode ne présente donc, dit le *Figaro*, ni inconvénients ni périls inhérents à la transfusion du sang ; il s'agit de l'injection sous-cutanée de sang vivant de veine à un muscle.

MM. Bertin et Picq ont fourni à leurs collègues toutes les explications et éclaircissements sur la genèse de leur méthode qui n'a rien de commun avec les essais de laboratoire antérieurement tentés sur les lymphes ou sérums.

Le *Figaro*, qui rend compte de ces expériences, constate l'impossibilité d'escompter les résultats, car les injections pour être efficaces doivent être renouvelées tous les dix jours, mais il espère que les résultats de l'expérience faite à Paris confirmeront les espérances des médecins nantais.

LA POLITIQUE ET LA MISÈRE

Nos jacobins sont toujours les mêmes, on ne les changera pas.

Pour eux la politique prime tout. Il y a quelques jours, une affiche annonçait aux habitants de Besançon que le bureau de bienfaisance distribuerait des secours aux familles pauvres, mais seulement à celles dont les enfants fréquentaient les écoles communales.

Rien pour les pauvres dont les enfants vont aux écoles libres.

Les républicains font deux catégories dans la misère : il y a les pauvres qui votent pour eux et ceux qu'ils soupçonnent de voter contre eux, il y a ceux qui ne vont pas à l'église et ceux qui y vont.

Tout pour les uns et rien pour les autres.

Cette affiche souleva pourtant une telle réprobation dans la ville que le maire vint d'adresser au journal la *Franche-Comté* une lettre dans laquelle il déclare après coup que « c'est en réalité aux enfants pauvres de toutes les écoles sans distinction que la distribution dont il s'agit doit être faite, et ce au moyen des ressources de la caisse des écoles, instituée conformément à l'article 45 de la loi du 10 avril 1867, en dehors de toute considération politique ou religieuse. »

Voilà qui est bien, mais ce n'est pas une rectification, c'est une nouvelle décision, due aux protestations des habitants de Besançon.

Et l'acte révoltant des républicains n'en subsiste pas moins.

La municipalité a la main forcée et s'exécute parce qu'elle ne peut pas faire autrement.

Il n'y a pas à la féliciter, il n'y a qu'à constater le résultat.

ÉTRANGER

ROME PORT DE MER

Rome, 25 janvier.

Le ministre des travaux publics vient de présenter à la Chambre un projet de loi pour l'établissement d'un canal maritime reliant directement la capitale à la mer tyrrhénienne.

Le canal doit avoir une longueur d'environ 24 kilomètres, et sa largeur sera de cent mètres. Il débouchera dans la mer aux environs de Porto d'Anzio.

Indépendamment des avantages commerciaux, on attribue à ce canal une grande importance militaire.

On croit donc que le projet présenté sera approuvé sans difficulté.

LA RÉVOLUTION AU CHILI

Buenos-Ayres, 25 janvier.

Les dernières nouvelles reçues du Chili annoncent que l'insurrection a pris des proportions considérables.

Une partie des troupes restées fidèles jusqu'à présent au gouvernement a fait défection et s'est jointe aux insurgés.

Buenos-Ayres, 26 janvier.

La ville de Coronel a été bombardée ; il y a eu plusieurs tués et blessés.

Les efforts des troupes tendent à resserrer les insurgés dans le district de Coquimbo.

JEANNE D'ARC

OPÉRETTE-BOUFFE EN 2 ACTES

On écrit de Londres, 22 janvier, à l'*Autorité* :

« Non contents d'avoir brûlé vive la Pucelle d'Orléans en 1431, les Anglais, 460 ans plus tard, le 17 janvier 1891, ont eu l'ignoble audace de jouer, en plein centre de Londres, sur un théâtre appelé l'*Opéra-Comique*, une *charentonnade* inepte intitulée : *Joan of Arc new burlesque extravaganza in two acts*.

Quand on m'a annoncé, il y a quelque temps, qu'on allait commettre le sacrilège de fabriquer une opérette bouffe avec la légende sacro-sainte de Jeanne d'Arc, j'ai répondu :

« C'est impossible. Jamais un directeur de théâtre anglais n'osera jouer pareille ineptie. Ce serait une insulte gratuite à la France. L'Angleterre, du reste, a une censure dramatique représentée par lord Chamberlain en personne et son célèbre lieutenant, M. Pigott, qui s'est opposé à ce que la Comédie-Française représentât *Marie Tudor* à Gaiety-Theatre ! Et puis ce n'est pas au moment où S. S. le Pape a annoncé diplomatiquement à S. M. Victoria qu'on songeait à canoniser Jeanne d'Arc, que le cabinet de Downing-Street permettra à une grue de café-concert, miss Emma Chambers, d'endosser la cuirasse de l'héroïne d'Orléans et de danser le cancan et la gigue en éraclant d'atroces calembourgs anglo-français... A Paris, le *Mahomet* de M. de Bornier a été interdit, de peur de froisser le Grand Turc. Non, jamais John Bull ne tolérera que des fantoches en goguettes parodient l'une des pages les plus pures, les plus glorieuses de l'histoire de France... Les sifflets partiront tout seuls. »

Ah ! bien, oniche ! On a joué, samedi, l'opéra-bouffe burlesque, intitulé *Jeanne d'Arc*. Le public a bissé tous les morceaux, on a rappelé tous les interprètes ; les *marshers* ou gommeux londoniens trouvent que c'est absolument *fin de siècle* (l'expression a passé la Manche). Bref, c'est un vrai succès. La presse anglaise est unanime à porter aux nues l'esprit des auteurs, le talent du compositeur, le goût du costumier, le brio des acteurs et le *chic* des actrices.

Le *Times* trouve la chose admirable ; le *Daily Telegraph* affirme que jamais l'esprit anglais (!) ne s'est mieux révélé à son avantage que dans le célèbre duo du comte de France, Arthur de Richemont et du père de Jeanne d'Arc, déguisé en marchand des quatre saisons pour venir ravitailler Orléans. Le *Standard* s'extasie sur les calembours qui métamorphosent Domrémy en *Do ré mi* (Riez donc !) et Chinon en *Chignon* (hi ! hi ! hi). Le *Morning Post* soutient que les critiques parisiens auraient grand tort de se fâcher et que la pièce (il appelle cela une pièce, *proh pudor!*) est tout simplement un éclat de rire où le caractère de l'héroïne reste pur. Le *Daily Chronicle*, le *Morning Advertiser*, le *Daily Graphic* font chorus. Ainsi font les journaux du soir : le *Pall Mall Gazette*, le *Saint James Gazette*, le *Globe* et l'*Echo*. La presse de Londres tout entière trouve que c'est *délicieusement fin de siècle*... et que la pièce fera beaucoup d'argent. La seule critique sérieuse, c'est quand on reproche à M. Arthur Roberts (autre fantoche de Music-Halls qui joue le comte) d'avoir osé chanter des couplets contre les grévistes des Docks. Mais de la France, des sentiments français, pas un traitre mot. Ça et là, quelques journaux parlent bien de *susceptibilités*. Ils prennent les devants et déclarent tout net que « si nous nous fâchons, c'est que nous sommes des imbéciles. »

REVUE FINANCIÈRE HEBDOMADAIRE

Paris, 26 janvier 1891.

La fermeté a été le trait caractéristique des Bourses pendant la dernière semaine, mais les affaires sont restées très réduites et les cours n'ont accusé que d'insignifiantes variations. On a coté le 3 0/0 95.50 ; le 4 1/2 0/0 105.45 ; l'emprunt nouveau 93.90.

Le Crédit Foncier a fait 4,287 et 4,280.

La Banque de Paris s'est négociée entre 837 et 845. Cet établissement est appelé à prendre une part importante dans les grosses affaires internationales en préparation. Ajoutons que son portefeuille ne contient pas d'actions de la Banque du Brésil.

Le Crédit Lyonnais a donné lieu à un bon courant d'opérations à 838 avec des primes, dont 5 au 15 prochain à 851.25.

La Banque d'Escompte a consolidé son avance à 562. La spéculation n'est point engagée sur les actions de cette Société qui doivent progresser par le seul fait de son excellente situation.

La Société Générale, après avoir regagné le pair de 500, s'établit en hausse à 505.

Le Crédit Mobilier, que des réalisations avaient ramené à un moment à 415, remonte à 422.50 pour finir sur ce cours.

La Société de Dépôts et Comptes courants se maintient à 585. La campagne de dénigrement entreprise contre elle n'a fait que mieux ressortir sa fermeté et le parfait classement de ses titres.

Les obligations des Immeubles de France sont en progrès marqué à 404. Ce prix laisse encore une belle marge de plus-value, l'obligation similaire de la Banque hypothécaire valant 539 fr.

Les Ateliers de France poursuivent leur mouvement de reprise à 1,405.

L'obligation des Chemins de fer de Porto-Rico se traite à 272.50. Les travaux sont poussés activement et les divers chantiers occupent près de 3,000 ouvriers.

Les Chemins Portugais se sont échangés entre 565 et 575 ex-coupon. En dehors des avantages que présente pour la Compagnie Royale la constitution du Grand Central Espagnol, il est bon de rappeler que l'exercice 1890 se clôture en excédent sur celui de 1889.

L'emprunt Russe de conversion du 4 1/2 0/0 1875 aura lieu le 29 courant. Les demandes de conversion sont reçues dès maintenant chez MM. de Rothschild ; elles seront servies dans l'ordre de présentation et les dernières qui excéderaient le montant du nouvel emprunt ne seront pas admises.

Les obligations première hypothèque du Chemin de fer de Puerto-Santa-Maria à Santa Lucar de Barrameda sont tenues à 462.50, prix qui fait ressortir le placement à 5.43 0/0.

L'assemblée générale des actionnaires du Crédit Foncier Tunisien a voté à la presque unanimité l'émission de 5 millions d'obligations et la révocation d'un commissaire de surveillance. Ajoutons que cette Société vient d'entrer pour un tiers en participation dans l'émission d'obligations de la Ville de Tunis concédée à la Société Marseillaise.

Il y a, depuis le 15 courant, un grand nombre de demandes en obligations 5 0/0 du Jardin d'acclimatation. C'est un titre rapportant 5 0/0, ce qui est rare actuellement, et remboursable à 500 fr. On reste à 405.

Les Chemins Economiques font 490.

NOUVELLES MILITAIRES

Les commandements des 2^e et 4^e circonscriptions de remonte, à Fontenay et à Mâcon, sont supprimés.

Les dépôts de Guingamp et d'Angers, relevant actuellement de la 2^e circonscription, sont rattachés à la 4^e.

Les dépôts de Saint-Jean-d'Angély et de Fontenay, ainsi que les dépôts ressortissant à la 4^e circonscription, relèveront directement de l'inspection permanente des remontes.

Le colonel Belbeze

L'ex-commandant en second de l'École de cavalerie vient de quitter Saumur, appelé au commandement du 4^e régiment de cuirassiers, en garnison à Angers.

Voici la notice que la *France militaire* publie, en tête de son numéro du 23, sur ce nouveau chef de corps :

« M. le colonel BELBEZE (Marie-Clément-

Émile), récemment nommé au commandement du 4^e régiment de cuirassiers, est né le 21 septembre 1840, à Moissac (Tarn-et-Garonne).

Entré à l'École spéciale militaire le 4 novembre 1860, il en sort deux ans après comme sous-lieutenant au 12^e régiment de chasseurs (4^e octobre 1862). C'est avec ce grade qu'il prend part à l'expédition du Mexique, où il se fait bientôt remarquer par sa vigueur et son énergie. Aussi, est-il cité à l'ordre de l'armée « pour s'être distingué d'une façon particulière au combat de Valparaiso, le 22 mai 1864 », avec la mention suivante : « A pris le commandement de son peloton réduit à 13 hommes et tenu tête à 300 cavaliers ennemis, avec le plus grand sang-froid. »

Embarqué le 22 décembre 1863, le jeune officier rentre en France le 18 avril 1867.

Le 8 avril 1869, il est nommé lieutenant et maintenu au corps.

Lors de la déclaration de guerre, le 12 chasseurs, en garnison à Paris, est un des premiers régiments qui volent à la frontière (division du 1^{er} corps).

Le lieutenant Belbeze prend part aux principales affaires et passe, le 16 octobre 1870, au 3^e régiment de marche mixte (16^e corps de l'armée de la Loire).

Il y est nommé capitaine le 13 novembre 1870.

Distingué par le général Chanzy, commandant en chef de la 2^e armée, il sert auprès de lui en qualité d'officier d'ordonnance depuis le 4 janvier 1871 jusqu'à la fin de la campagne.

Le 16 avril 1871, il passe au 3^e régiment de chasseurs, où les fonctions d'adjutant-major lui sont confiées le 22 août 1872. Rentré dans un escadron le 3 octobre 1873, il est nommé avec son grade au 14^e chasseurs le 20 juin 1874. Moins de quatre ans après, le 18 juillet 1878, le zélé et très capable capitaine est promu major au 6^e dragons, fonctions qu'il occupe jusqu'au 21 avril 1882, époque de son passage au 16^e chasseurs en qualité de chef d'escadrons.

Lieutenant-colonel au 4^e de même arme le 14 octobre 1886, il est appelé un an plus tard, le 7 octobre 1887, à commander en second l'École d'application de cavalerie. C'est dans ce poste d'honneur que le ministre est venu le chercher pour le mettre à la tête d'un des plus beaux régiments de l'armée.

Les éloges de service du nouveau colonel sont plus éloquentes que tout commentaire.

Connaissant à fond son arme, jeune et très robuste, M. Belbeze est appelé à exercer un grand commandement dans la cavalerie. En lui donnant pour successeur à Saumur M. le lieutenant-colonel Tremau, officier excellentement doué sous tous les rapports, M. de Freycinet a rendu à M. Belbeze le plus éclatant témoignage de confiance et d'estime.

M. Belbeze, nommé chevalier de la Légion d'honneur le 9 janvier 1871, a été promu au grade d'officier le 8 juillet 1886. Il est titulaire de la médaille du Mexique, décoré de l'ordre de Notre-Dame-de-Guadalupe et officier de l'ordre du Soleil levant (Japon).

CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST

THÉÂTRE DE SAUMUR

GRAND CONCERT

Donné au Profit des Pauvres

Le Vendredi 30 Janvier 1891

PREMIÈRE PARTIE

1. *La Traviata* (1^{er} acte), Musique Municipale... VERDI.
2. *Airs Styriens*, duo pour violon et piano... Léonard et Grégoire DESORMES.
3. *Sérénade des Mandolines*... RUBINSTEIN.
4. *Mélodie pour piano et violoncelle*... POPPERT.
5. *Air du Cid*... MASSENET.
6. *Ouverture de Poète et Paysan*... ZUPPÉ.

DEUXIÈME PARTIE

7. *Babil d'Oiseaux*, Harmonie Saumuroise... MORAUD.
8. *Valse pour piano et violoncelle*... GOLTERMAN.
9. *Daniel Bac*... X.
10. *Fantaisie sur Rigoletto*, duo pour piano et violon... ALLARD.
11. *Pensées d'Automne*... MASSENET.
12. *Le Soir*... AMB. THOMAS.
13. *Fische Geister*, valse, Musique Municipale... STRAUSS.

NOUVELLE DÉBÂCLE

Des glaces provenant d'une débâcle de la haute Loire ont passé hier soir à Saumur, à partir de dix heures. Depuis onze heures, les glaçons coulaient en telle quantité que plusieurs arches du pont Cessart ont été interceptées. A minuit, les personnes qui sortaient du théâtre ont joui de ce spectacle qu'une clarté blafarde de la lune éclairait en plein.

Il est heureux que cette débâcle n'ait pas rencontré l'obstacle qui était parti dimanche de Saumur : de graves accidents eussent pu se produire, et le phénomène de 1879-80 se serait renouvelé avec un caractère plus grave, l'embâcle étant juste en face la ville, où la Loire est plus resserrée que partout ailleurs.

Aujourd'hui les glaçons coulent encore, mais moins serrés que cette nuit. Le passage est entièrement libre sous le pont Cessart.

Nous rappelons que la révision des listes électorales sera close, dans les mairies, le 4 février prochain.

Nous ne saurons trop engager ceux de nos lecteurs qui n'ont pas régularisé leur situation, à ne pas laisser passer les délais, des élections partielles pouvant toujours se produire sur

25 Feuilleton de l'Écho Saumurois

BÉBÉ - ROSE

Par André GODARD

Un nouveau coup de sonnette ayant retenti, Baptiste ouvrit la porte à un monsieur long et mince, la figure imberbe et pâle, le dos légèrement voûté.

— Tiens, Stuvens ! s'écria Remo, et il serra la main du jockey. Nous parlions de vous, ajouta-t-il ; mais permettez-moi de vous présenter d'abord à mon associé, le comte Eudore de Valmeur ; — M. Stuvens, continua Remo, s'adressant au père de Thérèse, un de nos deux ou trois premiers jockeys d'obstacles.

Eudore s'inclina légèrement.

— Enchanté, monsieur, enchanté ! fit-il avec son petit air protecteur.

Stuvens tourna le dos à l'impertinent, et tout de suite exposa le but de sa visite ; il venait de la part de John Hoxon apporter la réponse définitive de la Société d'Encouragement.

— Un refus ? sourit Remo.

— Oui ; toutes vos démarches seront inutiles de ce côté.

— Merci. Nous en serons quittes pour recevoir ici les ordres à exécuter sur leurs hippodromes, au lieu d'y installer des sucettes.

— Toujours ces ducs ! grogna M. de Valmeur tambourinant sur la vitre avec rage. Enfin, nous ne dépendrons au moins pas d'eux, et ils apprendront !

Stuvens se préparait à sortir ; Remo le retint afin de lui présenter Baptiste. Le jockey se chargea très complaisamment de lui fournir des indications et de le mettre en rapports avec quelques-uns de ses collègues.

— Je vais justement retrouver trois d'entre eux au café ; venez à l'apéritif avec nous, proposa-t-il.

Baptiste accepta et sortit avec Stuvens qui serra cordialement la main de Remo.

Il ne s'occupa pas d'Eudore qu'on entendait glapir à la fenêtre :

— Bonsoir, mes amis, bonsoir !

Resté seul avec son associé, Remo s'approcha de lui, et d'un ton fâché, peu habituel sur ses lèvres :

— En vérité, dit-il, je ne vous comprends

pas. Voilà un charmant garçon qui en outre peut nous rendre d'incalculables services, et

vous lui parlez comme au dernier cirer de bottes.

— Aussi, votre John Hoxon est un mal appris : ne pouvait-il venir lui-même, au lieu de nous envoyer son domestique ?

— Son domestique ! Remo protesta indigné.

Traiter un jockey de cette façon ! Mais un jockey est toujours un gentleman, parfois un héros. Oui, un héros ; et le jeune homme énumère les perpétuels dangers courus : dureté de l'entraînement, vertige de la course, culbutes mortelles au pied des obstacles. Est-ce qu'aux steeple-chases, une civière ne reste pas en permanence sur la piste même ! Et rien n'est plus rare qu'un bon jockey : il y faut un corps souple, un maximum d'âge et de poids, une tête froide, calculant toutes les chances. Traiter un jockey de domestique ! Mais plusieurs d'entre eux se retirent millionnaires ; mais on cite tel duc qui couvrit d'or un lambeau de gilet qu'un jockey fameux portait dans le Derby français ! Et ce duc le montre avec orgueil à ses enfants...

— Il ferait mieux de leur montrer l'épée de ses pères ! interrompit Eudore que la rancune rend pradhomme.

Mais Remo n'écoute pas. Lancé, il poursuit son apothéose, passe au martyrologe du turf. Il cite avec émotion les noms des jockeys et des gentlemen-riders tombés au champ d'honneur.

— Dites au champ de courses, ça suffira, ricane Eudore impatienté.

Remo sourit, incapable d'une colère soutenue.

— Après tout, fit-il en s'asseyant, nous discutons dans le vide ; travaillons plutôt.

Eudore apaisé tendit la main à son associé et s'installa auprès de lui au bureau ; Remo ouvrit un énorme livre relié en toile grise.

— Voici nos comptes, dit-il ; j'ai porté à notre actif vos soixante mille francs ; avec les vingt mille que je verserai à mon retour, il y a largement de quoi couvrir les premiers frais. Nous encaisserons à mesure les bénéfices pour faire face aux dépenses ultérieures, et nous partagerons, vous et moi, les dividendes à la fin de chaque mois, au prorata de nos versements. Jusqu'ici, les frais ne s'élèvent qu'à la somme de vingt-cinq mille francs.

Remo énumérait les articles : tant pour le loyer, tant pour le traité avec l'imprimeur, la location mensuelle d'un emplacement sur les

n'importe quel point et à n'importe quelle époque.

Mort de M. le baron Le Guay Sénateur de Maine-et-Loire

M. le baron Le Guay, sénateur, ancien préfet de Maine-et-Loire de 1871 à 1874, est mort dimanche à Angers, en son hôtel, rue Donatien, à l'âge de 63 ans.

M. Le Guay était depuis longtemps en proie à une maladie incurable, qui minait sa vie jour par jour, et qui, depuis quelque temps déjà, le tenait éloigné de son siège au Sénat. Il laissera le souvenir d'un administrateur dévoué, d'un homme généreux et accueillant, toujours prêt à se donner tout entier pour procurer quelque service à ses concitoyens.

Ses obsèques auront lieu demain mercredi, à 11 heures, à la cathédrale. La ville entière où il ne compte que des amis et des obligés voudra rendre les derniers devoirs à cet homme dévoué qui depuis vingt ans a mis son activité et sa légitime influence au service de tous ses concitoyens.

Une voix autorisée retracera alors sans aucun doute la carrière si bien remplie par cet administrateur distingué que le département de Maine-et-Loire avait choisi depuis 1876 pour le représenter au Sénat.

LE DRAME DE BRIOLLAY

Voici quelques détails sur cet événement que nous avons déjà signalé :

Pendant la nuit de jeudi à vendredi, un fait très regrettable s'est produit sur le territoire de la commune de Briollay.

Jeudi soir, plusieurs vigneronniers se rendirent à l'auberge Richard et demandèrent à boire. Dans la bande se trouvait un nommé Touvet qui devait de l'argent au débitant, lequel refusa de le servir. Sans rien dire, Touvet sortit de l'auberge.

A peine dehors, il tomba sur la banquette de la route et roula dans le fossé.

Peu après, le nommé Duchêne, cultivateur aux Fondereaux, commune de Briollay, passa sur la route, se rendant, lui aussi, à l'auberge Richard, et aperçut l'ivrogne.

Que se passa-t-il entre ces deux hommes ? Ce qu'on sait, c'est qu'une dispute s'éleva entre eux. Sur ces entrefaites, le sieur Régnier était sorti de l'auberge avec un enfant âgé de onze ans, nommé Olichon.

Ils se rendirent sur le lieu de la dispute et virent Duchêne donner un coup de pied dans la figure de Touvet.

Duchêne se rendit aussitôt à l'auberge Richard avec Régnier et le jeune Olichon.

Vers 10 heures du soir, le sieur Richard fit sortir tout son monde et ferma son établissement. Alors la bande joyeuse trouva le malheureux Touvet baignant dans son sang et râlant encore.

hippodromes suburbains, l'ameublement de l'agence, les frais de bureau.

Eudore, que les chiffres rendaient fou, approuvait d'un signe de tête, rêvant tout bas au moyen de retourner au duc de Seuil-Vendôme son insolence ; ou bien, repris par l'instinct procédurier, il feuilletait des liasses, parcourait des lettres, étudiait les performances de tel cheval avec la même passion qu'il montrait jadis, lorsqu'il compulsait, sur son fauteuil de président, les dossiers et les rapports de police. Enfin il tira sa montre :

— Quatre heures et demie, fit-il ; le résultat des courses doit être arrivé ; excusez-moi vingt minutes, le temps d'aller lire les dépêches dans un café.

En sortant, il croisa sa femme et sa fille qui venaient visiter l'installation du Pari-Libre.

— Oh ! c'est très sérieux ici, s'écria Clotilde en entrant ; on se croirait chez un notaire.

— Le diable qui se fait notaire, murmura Thérèse à l'oreille de Remo.

— Vous savez qui l'a converti, sourit le jeune homme.

Mme de Valmeur s'était jeté sur le fauteuil.

— Nous sommes exténuées, soupira-t-elle ;

Le sieur Gault, cultivateur à l'Artusière, commune de Tiercé, voisin de Touvet, courut aussitôt prévenir le docteur Rousseau, de Tiercé, qui arriva en toute hâte, mais ne trouva qu'un cadavre.

Il constata que Touvet avait une profonde blessure à la naissance du nez et une autre derrière la tête.

M. Legludic, médecin légiste, en présence du procureur de la République et du juge d'instruction, a fait l'autopsie du cadavre à l'auberge Richard.

Touvet était âgé de 49 ans, cultivateur, et demeurait au village de l'Artusière, commune de Tiercé.

Duchêne a 34 ans ; il est célibataire et habite avec son père aux Landes, commune de Briollay.

Cinq cents mètres environ séparent l'habitation du meurtrier de celle de la victime.

Il paraît que Touvet se plaisait à répéter à Duchêne : « Toi, tu as dû faire de la prison pour payer une dette de justice. »

Cet outrage exaspérait singulièrement celui qui en était l'objet. Aussi Duchêne détestait Touvet. Y avait-il d'autres motifs d'animosité entre ces deux hommes, nous l'ignorons encore.

Sous le rapport de la moralité, Touvet passait dans le pays pour un querelleur et un ivrogne. Duchêne, au contraire, est considéré comme un excellent garçon. Mais, quelque soit la réputation du meurtrier, il faut bien reconnaître que dans la circonstance il a agi avec une indigne brutalité. Un homme doux de caractère n'assomme pas ainsi, à coups de bottes, un adversaire ivre étendu sur le sol et sans aucun moyen de défense. C'est de la sauvagerie.

Samedi matin, à 10 heures 1/2, Duchêne traversait le bourg de Briollay entre deux gendarmes : il a dû être renfermé dans l'après-midi à la prison d'Angers.

Le même jour, les témoins du drame étaient appelés à comparaître devant M. le juge d'instruction.

L'affaire viendra donc aux assises qui ouvriront le 2 février prochain.

L'enterrement de Touvet a eu lieu samedi vers quatre heures du soir, à Tiercé.

CHINON. — La souscription ouverte pour élever à Chinon une statue à Jeanne d'Arc marche très bien. On vient de publier la huitième liste. Le total s'élève déjà à 12,303 fr. 30.

RENNES. — Le Conseil municipal de Rennes vient de décider que le nom de feu Hippolyte Lucas serait donné à l'une des rues de cette ville. En outre, une plaque commémorative va être posée, par les soins de l'Association artistique et littéraire de Bretagne, sur la maison natale de l'écrivain breton.

ce Paris me tuera ; voici trois heures que nous montons les étages pour visiter des appartements. La vie d'hôtel est si insupportable ! J'ai hâte de me trouver chez moi. — Vous êtes très bien ici, ajouta-t-elle en inspectant le cabinet du regard.

— Nous avons deux pièces, fit Remo qui ouvrit la porte de communication.

Fier de son œuvre et heureux de laisser voir à Thérèse qu'il travaillait pour elle, il allait et venait, une main à la poche de son veston.

— Avez-vous retenu un appartement ? questionna-t-il.

— Non, répondit Clotilde, mais nous en avons un en vue, rue Montaigne ; un troisième : cinq pièces sur la rue, très gai, à deux pas des Champs-Élysées ; nous donnerons réponse dans huit jours.

— Vous feriez mieux d'attendre, fit Remo subitement songeur.

— Pourquoi ?

— Parce que... parce que rien ne presse avant la fin de novembre ; vous aurez le temps de trouver mieux.

— Oh ! je ne cherche plus, gémit Clotilde ; recommencer une journée pareille, j'en mour-

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS Fêtes du CARNAVAL 1894. — Billets d'aller et retour à prix réduits.

A l'occasion de fêtes du Carnaval, les billets d'aller et retour comportant une réduction de 25 0/0 sur le prix du tarif général, délivrés les samedi gras, dimanche, lundi et mardi gras (7, 8, 9 et 10 février), seront valables pour le retour jusqu'aux derniers trains de la journée du mercredi des Cendres (11 février).

Les billets de ou pour Paris conserveront leur durée de validité lorsqu'elle sera supérieure à celle fixée ci-dessus.

Dernières Nouvelles

Dépêche télégraphique

Paris, 27 janvier, 12 h. 40.

On télégraphie de Bône (Algérie) qu'Omessa, le héros du drame dont les péripéties viennent de se dérouler devant la Cour d'assises de Bône, a été acquitté. Ce personnage, directeur d'un journal radical, le *Bônois*, avait tué à coup de revolver sa femme et l'amant supposé de celle-ci, M. Darier-Châtelain, lieutenant de turcos.

La représentation au Théâtre-Français de *Thermidor*, le nouveau drame de Sardou, a donné lieu à des scènes tumultueuses. On a sifflé, et une vingtaine de manifestants ont été expulsés, notamment M. Lissagaray.

M. Pichon interpellera aujourd'hui le gouvernement au sujet de cette pièce et en demandera l'interdiction.

CHRONIQUE AGRICOLE.

LES BLÉS ET LA GELÉE

On se préoccupe partout, à juste titre, des effets que les gelées prolongées et, surtout, les alternatives de gel et de dégel peuvent avoir produits sur les blés.

M. Bourgue, professeur d'agriculture de l'Eure, écrit à ce propos :

« Cette année, dans des cas beaucoup trop nombreux, les feuilles de blé développées à l'automne sont complètement perdues : leur tissu est altéré, jaune, flasque ; elles ne seront plus d'aucun secours à la plante ; c'est une perte sèche qui se traduira par un moindre tallage, par la diminution de la récolte. Mais, si le mal se borne là, si le plant lui-même n'est pas détruit, tout n'est pas désespéré, et les cultivateurs pourront encore faire d'assez bonnes moissons si, au printemps, ils savent donner une certaine vigueur à leurs céréales en pratiquant des hersages et des roulages et surtout en employant en couverture du nitrate de soude. Oui, il sera plus nécessaire que jamais cette année de ne pas compter seulement sur les chances d'une saison favorable !

» Nos blés sortiront de l'hiver très affaiblis à coup sûr ; nous devons, pour les relever,

rais. Tu ne t'assieds pas, Thérèse ?

— Je ne suis pas lasse, dit la jeune fille, seulement je meurs de faim.

— Vous, mais il fallait le dire ! s'écria Remo. Attendez-moi, s'il vous plaît.

Il descendit pour envoyer la concierge chercher des gâteaux et une théière.

— Vous m'excuserez, fit-il en rentrant, si mon five o'clock n'est pas très luxueux, mais enfin il ne sera pas dit que je condamne d'aimables visiteuses au supplice d'Ugolin.

Les deux femmes protestèrent faiblement, tandis que Remo débarrassait la table encombrée des paperasses, et tirait d'un placard quelques couverts et des serviettes.

— Mais vous avez donc ici tout un ménage ? s'écria Clotilde.

— Oui, madame ; je compte déjeuner quelquefois à l'agence, les jours de besogne pressée. Et puis, il faut tout prévoir, même l'heureux imprévu.

Elles sourirent et vinrent l'aider à mettre le couvert. Bientôt, on frappa à la porte ; la concierge entra et déposa sur la table le samovar bouillant et deux douzaines de babas et d'éclairs au chocolat.

— Il nous manque le nombre d'assiettes,

leur donner une nourriture très promptement assimilable, tout comme on donne du jus de viande ou du quinquina à une personne convalescente ; — et c'est le nitrate de soude que nous conseillons. Partout où vous en mettez, vous verrez la récolte se rétablir en peu de temps ; n'hésitez pas à en mettre, vous le regretteriez, une dépense de 20 ou de 40 francs par hectare pourra se traduire par une augmentation de 8 à 13 hectolitres de grain lors de la moisson.

» Dans les circonstances actuelles, nous sommes très affirmatif dans notre conseil d'employer le nitrate en couverture, ce que nous n'avons pas toujours osé faire ; c'est qu'en effet, en temps normal et le cultivateur ayant employé tels ou tels engrais, l'application du nitrate peut déterminer comme un emportement de la végétation, déterminer la verse en développant la paille au détriment du grain qui reste maigre. En 1891, nous n'aurons pas cela à craindre !

» Dans les terres de bonne qualité, celles qui fournissent ordinairement une paille abondante, nous conseillons l'emploi de 400 à 450 kilog. de nitrate par hectare ; dans les sols maigres, où la tige du blé est généralement courte et le grain abondant et plein, nous porterons ces quantités à 150, 200, ou même 225 kilog. à l'hectare. Si à l'automne les terres ont reçu des engrais à base d'acide phosphorique, on adoptera les doses élevées. »

Le froid tient l'esprit en éveil.

Par la température groenlandaise que nous avons subies, les mots que nous faisons ne pouvaient être que d'exquis mots.

Donner à l'enfant une préparation pectorale est un problème délicat : en effet, la plupart des enfants refusent les médicaments pour peu que la saveur en soit désagréable ; et, en outre, peu des préparations usitées conviennent à l'enfant, à cause de leur énergie. La *Pâte de Regnaud* permet de résoudre cette difficulté, parce que, elle ne contient ni opium, ni aucune substance nuisible et, de plus, c'est un bonbon véritable que les enfants acceptent comme une friandise.



POUR FORTIFIER

Les enfants et les personnes faibles de la poitrine, de l'estomac, ou atteintes de chlorose ou d'anémie, le meilleur et le plus agréable déjeuner est le *Rachout des Arabes*, aliment nutritif et reconstituant, préparé par Delangrenier, à Paris. — (Se défier des contrefaçons.) Dépôts dans chaque ville.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

remarqua Remo, mais j'ai les tasses.

— Une vraie dinette ! s'écria Thérèse toute joyeuse.

Ils s'assirent à la table ; Remo versa le thé.

Thérèse entamait à peine son premier éclair, lorsque la sonnette retentit.

— C'est moi, c'est moi ! disait M. de Valmeur derrière la porte. Tiens, on mange, ici, ajouta-t-il quand son associé lui eut ouvert. Il prit une tasse et se versa du thé :

— Bonnes nouvelles ! s'écria-t-il ; je gagne deux favoris, *Malherbe* et *Cascadeuse*. Seulement *Fashion* est tombée ; le jockey s'est démis la cheville ; l'animal, voilà dix francs qu'il me fait perdre ! Enfin, je me retire encore avec un bénéfice de vingt-sept.

Alors, vous partez demain ? ajouta Eudore, s'adressant directement à son associé.

— Vous partez ? firent ensemble les deux femmes.

(A suivre.)

Dans un restaurant à prix fixe :

— Comment ! garçon, par ce temps glacial, vous trouvez le moyen de me donner un poisson... avancé !

— Permettez, monsieur ; il a fait un peu chaud... il y a trois semaines !

MARCHÉ DE SAUMUR DU SAMEDI 24 JANVIER 1891

Froment-commerce, l'hectolitre	20
Id. halle (moyenne)	19 40
Méteil	15 9
Séigle	12 50
Orge	13
Avoine	9 50
Sarrasin	—
Haricots blancs	28
Haricots rouges	26
Fèves	—
Noix	18
Châtaignes	10
Sel les 100 kil.	15
Son	15
Pommes de terre, la barrique	12
Farine, la culasse de 157 kilog.	60
Pain 1 ^{re} qual., le kil.	—
id. 2 ^e id. Of. 35	—
id. 3 ^e id. Of. 33 66	—
Bœuf ou vache, le kil.	1 80
Veau	2
Mouton	2 40
Porc	1 60
Poulets la couple	3 75
Dindonneaux	14
Canards	5
Oies	11
Beurre le kilog.	2 20
Œufs la douzaine	1 15
Foin, la charretée de 780 kilog.	60
Luzerne	30
Paille	30
Huile de noix, 50 kil.	130
Chaux 1 ^{re} qualité les 52 kilog. 500	35
id. 2 ^e	33
id. 3 ^e	30
Charbon de bois, les 100 kilog.	16
Charbon de terre	4 50

Cours des Vins.

Rouges.

Souzy et environs	la barrique	150 à 200
Champigny	—	150 à 200
Varrains	—	150 à 200
Bourgueil	—	160 à 200
Restigné	—	150 à 200
Chinon	—	130 à 150

Blancs.

Coteaux de Saumur	la barrique	200 à —
Ordinaires, environs de Saumur	—	155 à 140
Saint-Léger et environs	—	120 à 130
Varrains et environs	—	135 à 140
Le Puy-Notre-Dame et environs	—	115 à 120
La Vienne	—	115 à 120

Cidre de Bretagne la barrique 40 à 45
Cidre de Normandie — 45 à 50

Eau-de-vie, droits non compris l'hectolitre 66
Vinaigre de vin — 24

Cours du froment et de l'avoine en Maine-et-Loire

FROMENT		AVOINE	
Angers, de 20 » à » »	de 9 50 à » »	de 8 75 à » »	de 8 75 à 9 25
Saumur, de 19 50 à 20 » »	de 8 75 à » »	de 8 75 à 9 25	de 8 75 à 9 25
Cholet, de 18 50 à 19 » »	de 8 75 à » »	de 8 75 à 9 25	de 8 75 à 9 25
Baugé, de 18 75 à 19 » »	de 8 75 à » »	de 8 75 à 9 25	de 8 75 à 9 25
Segré, de 19 50 à » » »	de 9 50 à » »	de 9 50 à » »	de 9 50 à » »
Beaupréau, de 19 50 à » » »	de 9 » à » »	de 9 » à » »	de 9 » à » »
Montfaucon, de 19 50 à » » »	de 9 » à » »	de 9 » à » »	de 9 » à » »
Montrevault, de 19 50 à » » »	de 9 » à » »	de 9 » à » »	de 9 » à » »
Chemillé, de 19 50 à 20 » »	de 9 » à » »	de 9 » à » »	de 9 » à » »
Champloceaux, de 19 50 à 20 » »	de 9 » à » »	de 9 » à » »	de 9 » à » »
St-Florent-le-Vieil, de 19 50 à 20 » »	de 9 » à » »	de 9 » à » »	de 9 » à » »
Vihiers, de 19 25 à 19 75	de 9 » à » »	de 9 » à » »	de 9 » à » »
Brissac, de 19 50 à » » »	de 9 » à » »	de 9 » à » »	de 9 » à » »
Chalennes, de 19 50 à » » »	de 9 50 à » »	de 9 50 à » »	de 9 50 à » »
Doué, de 19 25 à » » »	de 8 75 à 9 »	de 8 75 à 9 »	de 8 75 à 9 »

Nantes, blés américains, de 24 » à » » les 100 kilos.
Bons blés français, de 24 50 à 26 » les 100 kilos.

LA JEUNE MÈRE
6 francs par an. — Bureaux : 8, place de l'Odéon, Paris.

Il existe un grand nombre de journaux spéciaux qui apprennent aux jeunes femmes comment elles doivent s'habiller, organiser un dîner, une partie de campagne, une soirée : il y en a fort peu qui leur enseignent l'art de nourrir et d'élever leurs enfants.

Le journal *La Jeune Mère* s'adresse à l'expérience des mères et combat les préjugés nombreux sur la grossesse, l'accouchement, les maladies et les indispositions infantiles ; il enseigne aussi l'art difficile de former le cœur et l'esprit des enfants en leur ouvrant l'intelligence à tout ce qui est beau, vrai et bien. Fondé il y a douze ans par le docteur Brochard, le journal a été honoré de toutes sortes de récompenses. Aux points de vue de l'hygiène maternelle et de l'éducation du nouveau-né, c'est le complément obligé de tous les journaux que reçoivent les jeunes femmes.

Tribunal de commerce de Saumur

Par jugement du 26 janvier 1891, rendu sur requête du débiteur, le Tribunal a déclaré en état de liquidation judiciaire le sieur Yellant-Gallé, tonnelier et marchand de vins à Turquant.

M. Baugé a été nommé juge-commissaire.

Et M. Doussain a été nommé liquidateur judiciaire provisoire chargé d'assister le débiteur.

(80) *Le Greffier, COLLIN.*

CIDRE doux, 25 f., 230 lit., HAUGET, propriétaire à Nozay (Loire-Inférieure). (940)

ON demande à soigner un ou plusieurs **CHEVAUX**. S'adresser au bureau du journal.

LA PREMIÈRE MARQUE FRANÇAISE

CYCLES-ROCHET

74, Rue de la Folie-Rognault, Paris
Nouvelles et Splendides Machines
DEMANDER PARTOUT CETTE MARQUE
qui sera le succès de l'année.

M. DESSERT, représentant de la Maison, visite en ce moment la Région.

ÉPICERIE CENTRALE

CAVES DE LA MAISON P. ANDRIEU
VINS EN CERCLES & EN BOUTEILLES
Tous les Vins et Spiritueux sont vendus droits payés.

VINS ROUGES (droits payés)	Le litre	1/2 barrique	la barrique	hors Saumur franco
Vins d'Algérie (province d'Oran).....	» 43	45 »	88 »	76 »
— (11 degrés).....	» 50	53 »	105 »	95 »
— (supérieurs vieux).....	» 60	62 »	145 »	105 »
Vins de pays extra.....	» 70	75 »	130 »	120 »
Petites côtes (Bordelais).....	» 80	82 »	155 »	140 »
Fronsac (Bordeaux)..... la bouteille	1 »	90 »	170 »	155 »

VINS BLANCS (droits payés)	Le litre	1/2 barrique	la barrique	hors Saumur franco
Vins d'Anjou.....	» 50	53 »	100 »	90 »
Vins d'Anjou supérieurs.....	» 60	65 »	120 »	110 »
Vins de Vouvray supérieurs.....	» 80	80 »	145 »	135 »
Vins de Graves.....	» 80	80 »	155 »	140 »

Les vins en pièces sont vendus logés. Les pièces facturées à part 5 francs, les 1/2 pièces 4 francs sont reprises au prix compté, si elles sont en bon état.

LIBRAIRIE DE FIRMIN-DIDOT ET C^e
Rue Jacob, 56, à Paris

LA MODE ILLUSTRÉE
JOURNAL DE LA FAMILLE
Sous la direction de M^{me} EMMELINE RAYMOND

Les éditeurs du journal *La Mode illustrée*, désirant augmenter encore l'intérêt des lectures que leur journal offre à leurs abonnées, ont élargi le cadre de leurs collaborateurs, afin d'introduire plus de variété dans le choix des romans que ce journal publie.

Avec le numéro 12 (23 mars), a commencé la publication de *Mer Bleue*, par M. Pierre MAEL, le jeune auteur déjà célèbre du *Torpilleur 29*, de *l'Alcyone*, de *Flot et Jusant* et de *Sauveteur*.

Le roman *Mer Bleue* est écrit spécialement pour la *Mode illustrée* ; un style coloré et d'un charme puissant encadre une action des plus poignantes créée par l'imagination de M. Pierre Mael.

L'illustration a été confiée à M. LE SÉNÉCHAL, peintre du ministère de la Marine, et à M. G. VUILLIER, artiste dessinateur, qui sèmeront dans le texte leurs charmantes compositions.

Un numéro spécimen est adressé à toute personne qui en fait la demande par lettre affranchie.

On s'abonne en envoyant un mandat sur la poste à l'ordre de MM. FIRMIN-DIDOT ET C^e, rue Jacob, 56, à Paris. On peut aussi envoyer des timbres-poste en ajoutant un timbre pour chaque trois mois et en prenant le soin de les adresser par lettre recommandée.

PRIX POUR LES DÉPARTEMENTS :
Première édition : trois mois, 3 fr. 50 ; six mois, 7 fr. ; Douze mois, 14 fr. —
Quatrième édition, avec une gravure colorée chaque numéro : trois mois, 7 fr. 50 ; six mois, 13 fr. 50 ; Douze mois, 25 fr.

S'adresser également dans toutes les librairies du département.

MAGASINS DE PIANOS ET DE MUSIQUE

Maison G. FISCHER, fondée en 1846,
PLACE DE LA BILANGE, SAUMUR

PILLET-BERSOULLÉ, S^r

Accordeur-Égaliseur de la Maison PLEYEL,
fournisseur de l'École de cavalerie.

Accords, Réparations, Echanges et Locations de Pianos.

La Maison est à même de fournir pendant tout le cours de l'année des pianos d'occasion de différents facteurs, à des prix exceptionnellement avantageux.

Grand choix de Pianos neufs, Harmoniums, Violons, Violoncelles, Instruments en cuivre et en bois, et Accessoires de musique de toutes sortes.

600 Partitions et choix considérable de morceaux à l'abonnement.

Les soins extrêmement minutieux apportés dans tous les travaux de réparations, et les fournitures étant de 1^{re} qualité, nous ont déjà acquis une réputation incontestée dans la contrée.

La Maison ne garantit les accords que s'ils lui sont directement confiés.

ÉPICERIE PARISIENNE
Imbert et Fils

EAUX-DE-VIE		Liqueurs de marque	
Marmande..... le litre	4.50	Guignolet Combar..... le litre	2.35
Armagnac..... —	2.00	Liqueur Gallifet..... —	4.50
Cognac..... —	2.50	Chartreuse jaune..... —	6.60
— Boulestin..... —	3.50	Bénédictine..... —	6.90
Fine-Champagne... —	4.00	Curacao Focking, le cruchon	8.25
		Triple sec Cointreau, —	4.75
		Anisette Marie Brizard —	4.75

RHUMS D'IMPORTATION DIRECTE		Vin de Bordeaux, depuis 1.00 la b ^{te}	
Martinique..... le litre	2.00	— Bourgueil 1887—	4.50 —
Sainte-Lucie..... —	2.50	— Champagne 1887—	2.00 —
Jamaïque..... —	3.00	Saumur-mousseux —	1.00 —
— très vieux... —	4.00	Champagne Moët et Chan-	
		don.....	3.75 —
		Grands Vins de Bourgogne et du	
		Médoc, expéditions directes des	
		châteaux.	

LEON FRESCO
CHIRURGIEN-DENTISTE
68, Quai de Limoges
SAUMUR
Prix Modérés

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

Étude de M^e BREVET, notaire à Tigné.

A VENDRE OU A LOUER

LE FOUR A CHAUX
DE RIOUX

Situé commune de Tigné, sur la route d'Aubigné.

Avec bâtiments d'exploitation, magasins, hangars et abris, et terrain en dépendant, d'une contenance totale de 89 ares 8 centiares.

Pour renseignements et pour traiter, s'adresser à M^e BREVET, notaire. (81)

A Louer présentement

MAISON

Située rue de l'Ancienne-Messagerie, n° 12.

S'adresser à M. FAYARON, rue de la Comédie. (822)

GUERISON

Certaines et Radicales de toutes les Affections de la Peau

DARTRES, ECZEMAS, ACNÉ, PSORIASIS, PRURIÇO, TEIGNE, HERPES, LUPES, etc.

MÈRE DES PLAIES et ULCÈRES VARIQUEUX considérés comme incurables par les Médicaments les plus célèbres

Le traitement ne dérange nullement du travail, il est à la portée des petites bourses, et dès le deuxième jour, il produit une amélioration sensible.

S'adresser à M. LEBORMAND, Médecin-Spécialiste Ancien Aide-Major des Hôpitaux Militaires à MELUN (S.-et-M.). Trait. gratuits par Correspond.

TAILLE DES ARBRES & entretien des Jardins

Victor MONTAUDON
Horticulteur-Fleuriste
Rue de Poitiers, n° 39, SAUMUR

Plantes d'ornement, Fleurs coupées et en pot, Bouquets pour fête et mariage, Corbeilles.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 26 JANVIER

FONDS		VALEURS FRANÇAISES		OBLIGATIONS DU CRÉDIT FONCIER		VALEURS DIVERSES (OBLIGATIONS)		
3 0/0.....	95 60	ACTIONS		Nord.....	1863 75	Compagnie parisienne du Gaz.....		522 —
3 0/0 1891.....	94 —	Banque de France.....	4315 —	Orléans.....	1545 —	Cie Transatlantique 3 0/0 r. à 500.....	403 —	
3 0/0 amortissable.....	96 —	Banque d'Escompte.....	560 —	Ouest.....	1060 —	Panama 6 0/0 1 ^{re} série remb. à 1,000.....	35 50	
4 1/2 1883.....	105 40	Comptoir national d'Escompte.....	665 —	Compagnie parisienne du Gaz.....	1467 50	— 6 0/0 2 ^e série.....	36 —	
EMPRUNTS (VILLE DE PARIS)		Crédit Foncier.....	1275 —	Transatlantique.....	620 —	— obligations à lots.....	104 —	
Oblig. 1855-60 3 0/0.....	561 —	Canal de Panama.....	38 25	Canal de Panama.....	2437 50	Suez 5 0/0 remboursable à 500.....	610 —	
— 1865 4 0/0.....	547 50	— Suez.....	—	VALEURS ÉTRANGÈRES		FONDS ÉTRANGERS		
— 1869 3 0/0.....	425 —	Crédit Industriel et Commercial.....	640 —	Autrichien 4 0/0 or.....	98 —	Emprunt russe 1862 5 0/0.....	—	
— 1871 3 0/0.....	410 —	Crédit Lyonnais.....	830 —	Dette d'Egypte 6 0/0.....	493 —	— 1889 4 0/0.....	100 20	
— 1875 4 0/0.....	543 —	Crédit Mobilier.....	422 50	Extérieur 4 0/0.....	77 40	Consolidés 4 0/0 1 ^{re} série.....	88 90	
— 1876 4 0/0.....	542 —	Dépôts et Comptes courants.....	585 —	Hongrie 4 0/0 or.....	92 70	— 2 ^e	—	
— 1886 3 0/0.....	420 —	Société Générale.....	505 —	Italie 5 0/0.....	92 30	VALEURS ÉTRANGÈRES (OBLIG.)		
Bons de liquidation.....		Est.....	905 —	Portugal 4 1/2 1888.....	442 —	Crédit foncier égypt. 5 0/0 r. à 500	512 50	
	522 50	Paris-Lyon-Méditerranée.....	1510 —					
		Midi.....	1312 50					